

Séance du 09 octobre 2008

Le neuf octobre deux mille huit, le conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Gérard PELAMATTI, Maire.

Etaients présents :

M. Gérard PELAMATTI, M. Frédéric DUGLAND, M. Vincent METIVIER,
M. Michel CARLIER, M. Philippe COSTE, Mme Jacqueline HUREAU,
Mme Marie José JACOB, Mlle Murielle PHILIPPON, Mlle Sandrine RENOULT,
Mme Maryse VAILLANT

Etait excusé :

M. Damien BEAUFORT donnant pouvoir à M. Philippe COSTE.

Secrétaire de séance :

M. Vincent METIVIER

La séance est ouverte à 19h30.

Compte rendu du conseil municipal du 31 juillet 2008

Le maire donne lecture du compte rendu du précédent conseil municipal. Celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents.

Réparation de la tondeuse

Après renseignement pris auprès de la Trésorerie, le remplacement du moteur peut être financé sur l'investissement.

L'opération 2004, compte 21578 (matériel), étant créditée de 6000€ autorise le financement du remplacement du moteur.

Délibérations

A) Remplacement des luminaires Résidence des Grèves

Monsieur le maire expose à l'assemblée la nécessité de la mise en place de nouveaux équipements concernant l'éclairage public (E.P). Il précise que la commune a transféré les compétences étude et travaux à L'U.S.E.D.A.

- | | |
|------------------------------|---------------|
| • Montant du devis estimatif | 7 842.09 € HT |
| • Participation U.S.E.D.A | 4 060.78 € HT |
| • Contribution de la commune | 3 781.31 € HT |

Le conseil approuve à l'unanimité le projet de mettre en place de nouveaux équipements concernant l'E.P. et s'engage à verser à l'U.S.E.D.A. la contribution de 3 781.31 € HT.

B) Demande d'adhésion à l'U.S.E.S.A. de la commune de la Ferté Milon

Monsieur le maire donne lecture de la délibération de l'U.S.E.S.A. relative à la demande d'adhésion de la commune de LA FERTE MILON.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet à l'unanimité un avis favorable à l'adhésion de la commune de LA FERTE MILON à l'U.S.E.S.A.

C) Election d'un délégué titulaire au S.A.R.C.T.

Suite à la démission de Mme Beaufort de son mandat de délégué titulaire, le maire informe de l'obligation de désigner un nouveau délégué titulaire. En l'absence d'un conseiller qui, par ailleurs, est délégué suppléant dans ce syndicat, l'ensemble du conseil décide de remettre cette élection au prochain conseil.

Diverses informations

Lors de la réunion du CCAS, Opérations Brioches 2008 au profit des « Papillons Blancs », 5 équipes de bénévoles vont participer à la vente des brioches le dimanche 12 octobre 2008 :

- Mme Brizard, son fils et Mme Dugland
- M. et Mme Yves Husson
- M. et Mme Genet-Bourgeois et leurs enfants
- Mlle Philippon et M. Besse
- Mme Vaillant et M. Pélamatti

Information de la C.C.R.C.T.

La C.C.R.C.T. prendra la compétence Transport à partir du 1er janvier 2009.

Demande de Madame le député de l'Aisne Isabelle VASSEUR

Mme le député souhaite avoir l'adresse de chaque adjoint et conseiller afin d'améliorer l'efficacité de nos échanges. Les membres du conseil, adjoints et conseillers présents, ne sont pas d'accord.

Demande de Madame FRAYON

En novembre 2003 l'ancienne municipalité a procédé à la nouvelle numérotation et appellation des rues. Cette procédure a entraîné des modifications administratives pour certains résidents y compris les commerçants et artisans. Madame FRAYON, entrepreneur, souhaite mettre à jour son Kbis en modifiant la numérotation de son adresse. Cette procédure coûte 101,10 €.

En conséquence, elle demande si la commune accepte de financer cette actualisation.

Compte tenu qu'à l'époque la municipalité n'avait pas pris en charge ce type de frais, le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote unanimement contre le remboursement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.